

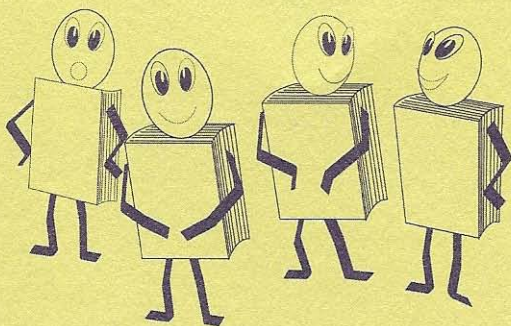
HORS-TEXTE



Google™



Bulletin de l'AGBD - Genève
Mars 2010 - No 91



ce qu'ils ont dit

Le Bibliothécaire sadique et pervers

Cette apparition était un homme grand maigre dont les cheveux évoquaient à s'y méprendre un balai à franges détrempé. Sa barbe était si longue qu'il l'avait coincée dans sa ceinture, de peur de s'y prendre les pieds, aux côtés d'un arc et d'une batterie complète de haches et de sabres. Au premier coup d'œil, Harold reconnut Hubert, le bibliothécaire sadique et pervers, qu'il avait rencontré à plusieurs reprises lors de réunions intertribus. En société, il ne lui avait jamais paru aussi sinistre. Au cœur de la forteresse ténébreuse et glaciale, ces yeux à demi éteints et cette voix éraillée, semblant jaillir d'une gorge obstruée par du verre pilé, lui flanquait une frousse de tous les diables.

- La bibliothèque est fermée croassa Hubert.

Kamikazi recula vivement.

- Hum... Eh bien justement, nous étions sur le point de prendre congé, dit-elle en tirant calmement son épée de son fourreau.

- Chuuut... répéta l'homme. Ton ami a glissé l'un de mes livres dans son sac à dos. C'est STRICTEMENT INTERDIT. Rendez-le-moi, je vous prie, ou je me trouverai dans l'obligation de vous faire du mal.

Harold brandit son arme à son tour.

- Je suis sincèrement navré, dit Harold, avec une extrême courtoisie.

Sincère il l'était, car voler n'était pas dans sa nature

-... Mais j'ai grand besoin de ce livre, poursuivit-il. C'est une question de vie ou de mort. Et puis, je vous ferais observer que ce ne sont pas VOS ouvrages. Ils appartiennent aux Nations vikings. Nous devrions TOUS être autorisés à les consulter, et cette bibliothèque devrait être ouverte au public. Ce savoir ignoré nous permettrait de régler bon nombre de nos problèmes....

- Vous me voyez désolé à mon tour, chuchota Hubert en secouant tristement la tête, mais j'estime pour ma part que ces livres sont à MOI, rien qu'à MOI.

Une lueur sauvage brilla dans ses yeux vitreux...

EDITORIAL

L'hiver a été rude, la nature a un mois de retard, comme ce numéro de mars de Hors-Texte, que vous recevez au mitan d'avril. Rassurez-vous, les esprits des membres du comité de rédaction n'ont pas gelé, malgré les froidures qui ont duré jusqu'en mars, précisément, ce n'était que nos agendas qui ont peiné à s'harmoniser. C'est l'occasion de rappeler que les dits membres concoctent Hors-Texte à côté de leurs tâches professionnelles et de leurs vie familiale respectives et que, d'ailleurs, quelques-uns d'entre eux ont fait valoir leur *droit à la retraite hors-textienne*, lors de l'assemblée générale de l'AGBD, après de nombreuses années au service de notre revue. Il faudra donc bien, à l'horizon 2011, combler ces départs, à bon entendre...

Selon la tradition, ce numéro de mars (si, si !), s'ouvre sur le Rapport annuel du président de l'AGBD. Pierre Boillat s'est donc livré à cet exercice, avec brio, maniant la métaphore avec une ardeur toute *champignacienne*.

On lira ensuite un article signé d'un groupe de 7 étudiants de la filière information documentaire de la HEG, relatant leurs expériences de jurés au sein de *Lettres frontière* (association qu'il n'est pas besoin de présenter n'est-ce pas ?). Cela nous fait doublement plaisir, d'une part par le fait que des étudiants (nos futurs collègues) aient choisi Hors-Texte pour publier, ce qui augure bien de l'avenir de notre revue et d'autre part, parce qu'il permet de constater que le *livre*, la *lecture*, la *littérature* ne sont pas totalement absents à la Haute Ecole de Gestion.

C'est dans cette même école que s'est tenu cet hiver un atelier consacré à *Google Livres*, animé par Alain Jacquesson et Hubert Villard. Enrico Natale nous en rend compte et il est tout à fait passionnant, alors qu'on estime à près de 10 millions le nombre de livres numérisés par la firme de *Mountain View*, de faire le point sur les ombres et les lumières de cette entreprise.

Loin de cette mondialisation numérisée, Alessandra Bernasconi, bibliothécaire de l'*Espace Jeunesse* des Bibliothèques municipales de la Ville de Genève nous présente « l'Art, mon doudou et moi » une bibliographie thématique sur les rapports entre l'art et le petit enfant. Cette publication (disponible dans toutes les *bonnes bibliothèques* du réseau municipal), fait un tour d'horizon de l'offre éditoriale en la matière et accompagne l'exposition (à moins que ce ne soit celle-ci qui accompagne celle-là !) « Le livre, l'art et les enfants » qui se tient jusqu'en août, à la Bibliothèque de la Cité.

Le mot *retraite* a été lâché plus haut et même s'il étonne, s'il... détonne lorsqu'on l'associe à notre collègue Madeleine Duparc, cette *nouvelle orientation* de la vie de celle-ci, valait bien quelques lignes d'hommage à une grande figure de notre profession, sous la plume de votre serviteur.

Merci à tous nos auteurs, sans lesquels Hors-Texte n'existerait naturellement pas, bonne lecture et au prochain numéro, à paraître en... juin – enfin peut-être.

Eric Monnier

RAPPORT D'ACTIVITES 2009 de l'Association genevoise des bibliothécaires et professionnels diplômés en information documentaire (AGBD)

Fis des habitudes, nous repasserons l'année 2009 dans la concision. A la longueur des langueurs des particules, j'opposerai l'alchimie élémentaire de la brièveté. Qu'il ne soit pas dit pour autant que notre association s'alanguit dans l'oisiveté. Ou plutôt jugez-en par vous-même.

Le quatuor fera notre ouverture pour illustrer les actions saillantes de cette année. Premièrement, le trentième anniversaire de notre revue Hors-Texte, fêté à la grecque en novembre, illustre bien la saine pérennité de l'AGBD qui fortifie son activité au fil des ans. Les remerciements que j'adresse aux rédactrices et rédacteurs de jadis et d'aujourd'hui sont plus que mérités. Deuxièmement, nous avons achevé en février les entretiens de treize responsables de bibliothèques à Genève. La synthèse de cet exercice autocritique et prospectif a été présentée dans le Hors-Texte de juin, quatre-vingt-neuvième livraison. Qu'il soit encore répété combien le comité compte sur les membres pour initier quelques unes des très intéressantes actions proposées par ce panel de responsables. L'affiliation de l'AGBD à la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et d'institutions (IFLA), en novembre, marque le troisième point fort de l'année. Cette adhésion propulsera notre association sur la scène internationale de notre profession. Quoi de plus naturel pour une association genevoise de rayonner aussi à l'international ? L'affiliation comprend aussi la réception de la revue *IFLA journal* que vous pourrez consulter à la Bibliothèque des sciences économiques et sociales qui en a accepté le dépôt – remerciements appuyés à Daisy McAdam sa directrice. Notre billet hort-textien nonantième en précise la portée. Enfin, la prise de position relative aux normes de formation de la Communauté de travail des bibliothèques suisses de lecture publique (CLP) a été une occasion supplémentaire de marquer clairement l'attachement de l'AGBD à un cursus professionnel de qualité et digne de notre profession. L'AGBD a pris position individuellement le 12 juin (texte sur le site www.agbd.ch) et collectivement avec les associations romandes le 15 juin.

Le programme des activités fut riche : Messieurs Dominique Lahary et Pio Pellizzari ont nourri nos Midis-AGBD avec au menu l'avenir de notre métier et les services de la Fonoteca Nazionale Svizzera. La distribution d'attestations de formation continue aux participants a été éternée à ces occasions. N'oublions pas que l'idée en a jailli à la suite d'un des entretiens partagés avec les responsables de bibliothèques (*cf. supra*). Le Salon international du livre et de la presse de Genève a renforcé son accueil en délivrant à nos membres des passes gratuits valables pour toute la durée de la manifestation. Un voyage d'étude en Haute-Savoie a, cerise sur le gâteau, renoué avec la vieille tradition agébédienne des sorties professionnelles. La prestigieuse bibliothèque familiale du château de Menthon-Saint-Bernard et le fonds très diversifié (aux –thèques polysémiques, y compris l'art) couplé à des services aux lecteurs de haute qualité de la Bibliothèque municipale d'Annecy (site de Bonlieu pour les connaisseurs) ont structuré une journée passionnante. Et je ne manquerai pas de signaler la conférence érudite pleine d'esprit de l'historien André Palluel sur les rapports complexes tissés entre la Savoie et Genève. Quant aux trente ans de Hors-Texte, bien que mentionné plus haut, j'en rappellerai le

succès dans une ambiance conviviale et bon enfant. Plus généralement, l'esprit d'ouverture a sous-tendu constamment ces animations et le comité a souhaité y associer aussi des non-membres par une diffusion swiss-libienne du programme (et non suisse-libyenne – que l'on ne s'y trompe pas !).

L'AGBD a participé avec les associations consoeurs valaisanne et vaudoise à l'attribution du Prix romand en bibliothéconomie qui a été décerné à Monsieur Christophe Bezençon pour son mémoire intitulé *Evaluation des bibliothèques HES, sélection et définition d'indicateurs de performance et de qualité : répondre à une directive*. L'originalité du sujet et ses implications très concrètes pour nombre de bibliothèques ont su convaincre le jury.

Le Prix n'est que l'aiguille éclatante de la pelote échevelée du réseau des associations professionnelles suisses. L'AGBD entretient de précieux rapports avec la plupart d'entre elles : Bibliothèque Information Suisse (BIS), dont nous sommes – faut-il le rappeler – un groupe d'intérêt. L'AGBD a été représentée à son assemblée générale et au conseil consultatif ; les consoeurs Association des bibliothèques fribourgeoises (ABF), Association jurassienne de bibliothécaires (AJB), Groupe régional des bibliothécaires vaudois (GRBV) et Groupement valaisan des bibliothèques (GVB), lors de trois séances de partage d'expériences, mais aussi lors de l'assemblée générale des Vaudois ; Association des agent(e)s et des assistant(e)s en information documentaire (AAID) lors de son assemblée générale et de la remise de son Prix AID ; CLP par la participation à la conception de son programme de formation continue 2010 – saluons ici cette initiative altruiste dont bénéficieront les membres AGBD... en 2010 (cf. rapport de l'année prochaine !) ; finalement – dans un grand ouf respiratoire pour le lecteur essoufflé – par la participation à l'assemblée générale de l'Association of international librarians and information specialists (AILIS). Précisons dans un sourire que l'ouverture des activités agébédiennes aux membres desdites associations avait sa réciprocité pour les membres de l'AGBD envers les activités d'icelles. Ô miroir, dis-moi...

Les anniversaires ne doivent pas estomper le travail courant. Elisabeth Bernardi, Marie-Pierre Flotron, Maria-Luisa Noetzelin, Danièle Tosi et Eric Monnier, l'équipe de rédaction de Hors-Texte, nous ont livré des numéros 88, 89 et 90 débordant de friands articles à la lecture jubilatoire. J'en pioche trois au hasard : *Enquête sur les publics des animations culturelles des Bibliothèques municipales de la Ville de Genève* ; *Formation à l'information : l'intégration de Calis dans la Bibliothèque de la Faculté des sciences économiques et sociales de l'Université de Genève* ; *Les trente glorieuses de la formation ! 1979-2009*. Les remerciements seront donc appuyés. Notons que la prestigieuse Bayerische Staatsbibliothek (et ses 19'900 incunables – un rêve !) a souhaité recevoir en don Hors-Texte. Vous imaginez notre contentement.

La vie d'une association passe aussi par la garantie de sa survie. La promotion en est le pivot central. Comme chaque année, un courrier a été adressé aux nouveaux diplômés de la filière information documentaire de la Haute école de gestion de Genève pour susciter leur adhésion à l'AGBD. Comme de coutume, l'AGBD a été présentée aux étudiants de 1^{re} année lors d'une après-midi consacrée aux associations professionnelles.

Les d(h)ivers et de saison sont listés comme suit : réactions à deux annonces de postes imprécises quant aux diplômes exigés ; envoi d'un papillon aux membres et rédaction d'un article dans le Hors-Texte n° 88 sur l'opération *Né pour lire* (opération nationale de distribution de livres et d'une carte de lecteur aux nouveaux parents) ; nouvelle adresse

(h)urlante et parlante pour l'AGBD : www.agbd.ch ; rédaction d'un droit de réponse à l'article « La rage de lire : balades littéraires rue de Carouge, paradis des lecteurs », publié dans *Migros magazine* n° 40 du 28 septembre 2009 (sans que cette réponse soit pour autant publiée), promenade évitant soigneusement les nombreuses bibliothèques sises dans le quartier ; signature de la pétition pour la création du Centre Grisélidis Réal – Documentation internationale sur la prostitution.

Le générique, en guise de conclusion, vous rappelle celles et ceux qui font le comité, comité demeuré inchangé dans sa composition : Chantal Gallarotti (précieuse organisatrice des Midis-AGBD et du voyage d'études en Haute-Savoie avec la complicité de Nancy Rihs, membre de l'AGBD, pour ce dernier), Anita Matteazzi (assurant avec sérieux le classement de nos archives), Marie-Aude Python (tenant avec rigueur le secrétariat), Dimitri Donzé (gardien du trésor et gestionnaire du site web), Daniel Jaccaz (répondant du Prix romand en bibliothéconomie et vice-président) et le signataire (président). Mais la réalité est plus dense et les tâches de chacune et chacun s'égaient aussi dans d'autres directions. Le prochain rapport devra en tenir compte ! Permettez-moi de les remercier chaudement en votre nom.

Pierre Boillat, président

Membres

Au 31 décembre 2008, l'AGBD comptait 320 membres. Suite à 7 démissions et 4 adhésions durant l'année 2009, l'association comptait au 31 décembre 2009 :

- o 317 membres, dont
- o 271 membres actifs
- o 40 membres retraités
- o 2 membres en formation
- o 4 membres d'honneur

Les abonnés à Hors-Texte étaient quant à eux de 80 au 31 décembre 2009.

Trésorerie

Pour rappel, l'Assemblée générale 2007 avait approuvé le principe selon lequel l'AGBD n'a pas pour vocation de thésauriser un avoir qui représentait à l'époque presque deux ans de recettes (soit près de 30'000 francs). Le Comité avait ainsi planifié des comptes déficitaires pour les deux à trois années suivantes.

Faute de dépenses justifiées, les exercices 2007 et 2008 n'avaient pas permis d'entamer de manière significative la fortune de l'association.

Au contraire, la tenue en 2009 de plusieurs activités à l'intention des membres de l'AGBD, notamment l'excursion en Savoie, en juin et la fête des 30 ans de Hors-Texte, en novembre, a permis d'obtenir des comptes conformes aux souhaits du Comité.

Dans les chiffres, les dépenses pour 2009 se sont montées à 18'553.85 francs, dont 8'302.99 dévolus aux seules manifestations, et les recettes à 14'161.81 francs, provenant essentiellement des cotisations des membres (10'620.00 francs) et des abonnements à Hors-Texte (1'100 francs).

Au final, l'exercice 2009 se conclut avec un déficit de 4'392.04 francs, la fortune de l'AGBD au 31 décembre 2009 étant de 21'002.24 francs.

Dimitri Donzé, trésorier

BILLET DU PRESIDENT ou présentation du nouveau **comité**

Aux 321 membres de l'AGBD,
Au public lecteur de Hors-Texte,

La dernière assemblée générale a élu et réélu les membres du comité. Le comité atteint – enfin – le nombre de sept personnes en adéquation avec les statuts. C'est heureux.

En voici la composition (avec les fonctions de chacun en italique) :

Chantal **Gallarotti** (2^e mandat)
Animations

Marie-Aude **Python** (2^e mandat)
Secrétariat

Jean-Philippe **Accart** (1^{er} mandat)
Vice-présidence et Relations internationales

Alexandre **Boder** (1^{er} mandat)
Site web

Pierre **Boillat** (3^e mandat)
Présidence

Philippe **Cosandey** (1^{er} mandat)
Archives et Prix

Dimitri **Donzé** (2^e mandat)
Trésorerie

- ☞ Vous avez une question d'ordre professionnel ?
- ☞ Vous souhaitez obtenir le soutien de l'AGBD ?
- ☞ Vous voulez que l'AGBD aborde un sujet/un projet qui vous tient à cœur ?

Un seul réflexe : contactez le comité !
comite@agbd.ch

AGBD, Case postale 3494, 1211 Genève 3

022 418 51 77 (heures de bureau)

Et bien sûr, l'information professionnelle en continue sur www.agbd.ch

Pierre Boillat

MADELEINE OU LA PASSION

BIBLIOTHECONOMIQUE

Proust avait la sienne, nous avons la nôtre. Prononcez à Genève (et au-delà), les mots *bibliothécaire*, *bibliothèque* ou plus précisément encore *bibliothèque scolaire* et aussitôt surgit la figure de Madeleine Duparc. Figure en effet ô combien incontournable du microcosme bibliothéconomique genevois, helvétique et... mondial !

Savoyarde d'origine, ce qui explique son caractère bien trempé, c'est à la *Présentation-de-Marie*, collège & lycée catholique de Saint-Julien-en-Genevois, qu'elle passe son bac, au milieu des années soixante (de l'autre siècle !) On serait tenté, dès lors, de parler de *vocation* pour expliquer son engagement professionnel sans faille, mais c'est plutôt du terme *passion* qu'il faut user, comme elle le dit elle-même dans un article du tout dernier Hors-Texte (n° 90, novembre 2009).

C'est en effet avec *passion* que Madeleine s'engagera dans le monde des bibliothèques, à Genève d'abord, mais aussi au niveau international. A peine son diplôme de l'EBG en poche, elle fait en effet partie des membres fondateurs de l'AGBD en 1972. Elle en sera un des piliers occupant des places dans plusieurs organes de notre association, dont Hors-Texte ci-dessus évoqué. Elle sera aussi membre de l'ABS (qui n'est pas seulement un système de freinage), devenue BBS, puis BIS tout récemment. Depuis de très nombreuses années elle fréquente assidûment les congrès de l'IFLA, très largement à ses frais faut-il le relever. Elle ne fait du reste pas que se rendre aux congrès, mais elle y prend une part active, comme membre du Groupe des bibliothèques scolaires. Depuis peu enfin elle est élue au comité de l'AIFBD. Voilà pour le déjà riche volet associatif.

Sur le plan de l'exercice même de sa profession, c'est en milieu scolaire qu'elle a œuvré, tout au long de sa carrière, avec la même *passion*, d'abord au Cycle d'orientation de Sécheron, de mai 1971 à août 1974, puis au Collège Claparède depuis le 1^{er} septembre 1974 à nos jours. Pendant toutes ces années, elle n'a eu de cesse, de promouvoir la bibliothèque, comme un rouage indispensable de l'école et de la formation. Et, telle une Sisyphe moderne, elle n'a cessé non plus de défendre le fait qu'il faut des professionnels dans les bibliothèques scolaires, et non un prof fatigué, qu'on fourgue là parce que ce n'est pas bien compliqué de s'occuper d'une bibliothèque. La stratégie de Madeleine, à ces fins de défense et de promotion : occuper le terrain justement, entrer en salle des maîtres quitte à forcer la porte, être présente dans toutes les manifestations que l'école organise et y prendre si possible une part active, ne pas se décourager lorsque dans une réunion tel(le) enseignant(e) vous tourne le dos, après que Madeleine a répondu : « moi, je suis bibliothécaire » à la question « et vous Madame, vous enseignez quoi ? ». Quel n'aurait cependant pas été l'étonnement de telles *charmantes* personnes si Madeleine leur avait répondu, « le catalogage des *non-livres* ». En effet Madeleine a *aussi* été enseignante à

successivement à l'École de bibliothécaires, à l'ESID et à la HEG I+D et de nombreuses générations d'étudiants n'ignorent, en particulier, rien des multiples *entrées* (compositeur, interprètes, etc. etc) qu'il fallait faire pour cataloguer par exemple ces objets noirs et ronds, qu'on appelait pas encore des *vinyles* mais de *33 tours*. Madeleine fut également membre du Conseil de fondation de l'EBG (et de ses avatars) pendant de nombreuses années.

Quand elle n'est pas dans le monde des bibliothèques, Madeleine chante dans le chœur du Cern, où seules les notes (de musique, pas de la zone des notes !) ne sont pas accélérées. Au côté d'autres plaisirs, la musique a, en effet sa place dans la vie de Madeleine et c'est du reste à une bibliothèque musicale qu'elle consacre son travail de diplôme à l'EBG, soit : *La Société de musique du Canton de Genève et sa bibliothèque, 1823-1852*.

Il y a un an environ, un certain plumitif, ou feuilletoniste de gare, a cru drôle d'imaginer le suicide de Madeleine – en l'affublant en plus du qualificatif de doyenne !!! – désespérée qu'elle aurait été par quelques dysfonctionnements d'un logiciel documentaire, dont le nom ne nous est pas parvenu. Le plumitif en question a vite dû se rendre à l'évidence et ressusciter la Madeleine, car rien ne peut ébranler la foi bibliothéconomique de celle-ci, qu'elle a chevillée au corps, comme les habitants de Jonzier ont la certitude de posséder le plus beau paysage de Haute-Savoie, sinon du monde entier.

Madeleine est donc bien vivante et son départ à la retraite ne signifiera nullement la fin des ses activités dans notre domaine, puisqu'elle mettra ses compétences au service des bibliothèques du Sud, en particulier en Haïti, pays qui a hélas quelques autres problèmes que la fumée passive à résoudre et où elle pourra donc s'adonner à son autre *passion* : l'herbe à Nicot. Fort heureusement le *bon vent* qui clôt traditionnellement ce genre de discours dissipera vite cette fumée, pour me permettre de dire, en votre nom aussi sans doute, un GRAND MERCI pour tout ce qu'elle a donné – et donnera encore – à notre monde professionnel.

Eric Monnier

Discours (revu et augmenté) prononcé en décembre 2009, lors d'une séance du Groupe des bibliothécaires de l'enseignement secondaire postobligatoire, que Madeleine Duparc présida pendant de nombreuses années.

NOTRE EXPERIENCE A LETTRES-FRONTIERE

« Un prix, c'est une énorme énergie que je reçois et qui m'aide à poursuivre l'écriture. Comme si on me faisait confiance. » Yasmina Char, coup de cœur suisse romand de la 16^{ème} édition Lettres frontière

Introduction

Nous sommes sept étudiants de la Haute école de gestion, filière information documentaire, à avoir opté en 2^{ème} année pour le projet « Lettres frontière ». L'objectif de ce travail consistait à intégrer le jury littéraire Lettres frontière dans le but de participer à la sélection 2008. Parallèlement, nous avons réalisé une grille d'analyse de lecture afin de nous aider à élaborer des critiques objectives, basées sur une perception commune. Un rapport sur ce sujet sera prochainement accessible sur le site de la HEG.

Comme aboutissement à ce travail, nous avons décidé de rédiger cet article car nous avons jugé intéressant de partager notre expérience qui peut s'avérer enrichissante pour les professionnels de la lecture publique.

Lettres frontière

L'association Lettres frontière est un jury littéraire composé en grande majorité de bibliothécaires, dont le but est de faire connaître la production littéraire rhône-alpine et suisse romande.

Plusieurs conditions doivent être réunies pour qu'un ouvrage puisse être retenu dans la sélection. Il doit s'agir d'un livre de fiction au sens large (roman, nouvelle, poésie, théâtre,...), écrit originalement en français par un auteur né ou résidant en Rhône-Alpe ou en Suisse romande, et/ou publié à compte d'éditeur par un éditeur de l'une des deux régions. L'œuvre doit avoir été publiée entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de l'année précédant la sélection.

Chaque année, un jury suisse et un jury français lisent et comparent toutes les publications correspondant aux critères de sélection pour en ressortir un choix de dix ouvrages (cinq rhône-alpins, cinq suisses romands) qui seront proposés à des bibliothèques partenaires. Ces dernières se chargent de l'achat et de la mise en valeur de la sélection. Elles forment également des groupes de lecture se réunissant et débattant autour des ouvrages pour l'attribution d'un coup de cœur qui sera décerné lors d'une journée spéciale Lettres Frontière.

Nos tâches comme jurés

En premier lieu, il s'agit de se répartir équitablement les lectures en fonction de la curiosité et de l'intérêt de chacun. Généralement, plusieurs exemplaires sont disponibles en même temps, afin que chacun puisse lire le maximum de livres.

Des séances se sont déroulées tous les premiers lundis du mois, à la Bibliothèque de la Cité, pour rendre compte et délibérer sur les lectures effectuées depuis un mois. Il est important de respecter les délais fixés, afin d'assurer un bon taux de rotation d'ouvrages entre les membres. Chaque lecture débouche sur une critique personnelle qui est ensuite partagée avec les autres membres du jury, entraînant la plupart du temps de vives discussions. La décision de garder ou d'éliminer un ouvrage s'effectue sur la base de ces avis. De ce fait, certaines œuvres sont rapidement mises de côté alors que d'autres sont très discutées.

Lorsque l'opinion de deux membres diverge sur un livre, une ou plusieurs personnes supplémentaires ont alors la tâche de donner leur avis et de trancher. Le but de ce travail de sélection est de choisir par le biais d'un vote, les dix ouvrages ayant été les plus appréciés. À la suite de ce vote, le jury suisse romand échange ses choix avec le jury rhône-alpin. À cette étape, les vingt livres restant sont lus par les deux jurys.

Finalement, au terme d'une nouvelle journée de débats réunissant les lecteurs de Lettres frontière, un vote est organisé afin de déterminer la sélection finale prévue pour être présentée au public.

Notre vécu, nos expériences

Le jury suisse a vu d'un bon œil l'arrivée de nouveaux membres au sein de leur groupe. Ce changement a permis d'apporter le point de vue de personnes plus « jeunes » sur les lectures effectuées. Cette différence d'âge a souvent été à la base d'échanges d'opinions animés autour des textes, chacun apportant un regard propre à son expérience.

D'autre part, les relations entre les deux jurys (suisse romand et rhône-alpin) ont été très prolifiques et motivants. Les points de vue échangés sont en effet souvent différents suivant les régions et les mentalités.

Les risques dans un groupe aussi nombreux que le nôtre sont d'une part les conflits qui peuvent survenir entre les membres, et d'autre part le fait que certains peuvent se sentir un peu à l'écart lors des discussions. Mais le fait que nous étions tous volontaires pour participer à ce projet montrait bien dès le départ l'intérêt et la

motivation de chacun. Tout le monde y a trouvé naturellement sa place et a eu beaucoup de plaisir durant le projet.

Nous savions que certaines de nos lectures allaient être captivantes, et d'autres un peu moins. Sur la trentaine d'ouvrages lus par chacun, certains ont été passionnants de bout en bout, d'autres ont mis cinquante pages avant de le devenir, alors que quelques-uns ont été écartés dès les premières pages. Au final, il faut donner la chance au livre de nous transporter, mais ne pas insister lorsque l'œuvre ne nous touche pas. Il y a toujours un autre livre à lire, réservant son lot de surprises.

Le principal moteur de ce projet était les échanges autour des livres. L'écoute des différents points de vue est toujours très intéressante et enrichissante. Notre voix était prise très au sérieux, ce qui nous a confortés et responsabilisés dans notre rôle de membre à part entière du jury. Le mode de fonctionnement d'un jury étant démocratique, il est parfois difficile de laisser de côté un livre qu'on a beaucoup apprécié, mais qui ne fait pas l'unanimité. Il faut donc être convaincant lors de nos exposés, trouver les mots justes pour donner l'envie aux autres de le lire car un premier avis conditionne le jugement des prochains lecteurs.

Journée lettres frontière

Le climax du projet fut la journée du 13 novembre 2009. Cette journée Lettres frontière, se déroulant cette année au palais Eynard, a réuni neuf des dix auteurs sélectionnés. Ces derniers se sont succédé autour de tables rondes reprenant des thèmes développés dans leurs livres. Les discussions ont été animées par un modérateur, journaliste la plupart du temps. L'évènement se déroulant sur une seule journée, contrairement aux éditions précédentes, l'agencement des conférences et des locaux fut primordial pour le succès de l'évènement. En effet, tandis que deux auteurs débattent avec un journaliste devant une salle comble autour de sujets tels que l'« adolescence », la « nature » ou encore l'« écrivain témoin de son époque », d'autres lisent des passages de leur ouvrage devant un public conquis d'avance dans des salles adjacentes.

Au milieu de la journée, les fameux « coups de cœur » du public furent attribués. Ils sont revenus cette année à Yasmina Char pour « La main de Dieu » et Delphine Bertholon pour



« Twist ». Après un petit discours ému de la part des auteures, d'autres à caractère plus officiels, un apéritif a été offert, avant la reprise des conférences et des lectures à 14 heures.

Participer à cette journée après plus d'une année de lecture, réunions et délibérations a été très gratifiant. En effet, c'est à cette occasion qu'on a pu se rendre compte de l'importance de notre travail. Côté des auteurs que nous avons appréciés et discuter avec eux a été un grand moment. C'est aussi cette petite touche sociale qui a donné son charme à ce projet.

Conclusion

Plusieurs raisons font qu'un bibliothécaire a tout à gagner à participer à un jury tel que Lettres frontière. Premièrement, la connaissance acquise de la production littéraire régionale peut s'avérer profitable pour conseiller les usagers. Deuxièmement, le processus de sélection peut apporter des critères utilisables pour la création d'une collection. Et enfin, l'organisation des animations avec les auteurs ainsi que les groupes de lecture autour des sélections permettent de promouvoir les bibliothèques et met en contact écrivains et usagers.

Nous aimerions remercier les membres de Lettres frontière pour leur sympathie, leur accueil, et pour toute l'expérience que nous avons tirée sur le plan personnel et professionnel. Lettres Frontière prépare actuellement sa 17^{ème} sélection que nous nous réjouissons déjà de découvrir dans les bibliothèques.

HEG, Département information documentaire

Le groupe HEG Lettres frontière : Alexandre Bourban, Cristina Caron, Sophie Detrey, Gregory Nobs, Jean-Alfred Putallaz, Rossana Rattazzi, Fabio Stracquadaini

PS1 : liste des 10 titres sélectionnés pour la 16^{ème} édition :

- Bertholon, Delphine – Twist (coup de cœur)
- Cachard, Laurent – Tebessa, 1956
- Char, Yasmine – La Main de Dieu (coup de cœur)
- Chavassieux, Christian – Le Baiser de la nourrice
- Delaloye, Julie – Dans un ciel de février
- Durif, Eugène – Laisse les hommes pleurer
- Gallay, Claudie – Les Déferlantes
- Richter, Anne – L'Ange hurleur
- Rivaz, Dominique de – Douchinka
- Sandoz, Thomas – La Fanée

PS2 : pour plus de renseignements sur Lettres frontière : www.lettresfrontiere.net et contact : infos@lettresfrontiere.net

L'ART, MON DOUDOU ET MOI : une bibliographie thématique aux Bibliothèques municipales de Genève

« *Un album, c'est la première galerie d'art qu'un enfant peut visiter* »
Kveta Pacovska

Depuis 2007, les Bibliothèques municipales de la Ville de Genève collaborent avec la Délégation à la petite enfance et l'Eveil culturel et artistique du jeune enfant en éditant une bibliographie qui porte sur un thème proposé par ces deux dernières institutions.

En 2009, la thématique retenue a été le rapport entre l'art et le petit enfant. Vaste thématique...

Le parti pris de la bibliographie a été celui de faire un tour d'horizon de l'offre éditoriale en la matière : comment introduit-on l'art aux enfants ? Comment les éditeurs et les différents acteurs dans le domaine procèdent-ils pour parler de l'art aux enfants à travers les livres ?

L'offre de documents sur l'art à l'intention du jeune public est extrêmement vaste.

Le choix des titres retenus a été fait sur la base de critères d'âge (0-6 ans), de qualité esthétique, mais surtout d'efficacité et d'originalité dans la démarche éditoriale. Ces titres ont été jugés plus à même de retenir l'attention des enfants, et finalement d'atteindre le but espéré : les ouvrir au monde de l'art.

La bibliographie comporte une sélection d'un peu plus de 200 titres, organisés en chapitres :

- Couleurs et formes
- Abécédaires, chiffres
- Coloriages, livres d'activités
- Visites aux musées (ouvrages de fiction)
- Livres d'artistes
- Livres sur l'art

Au début de chaque chapitre, un petit texte introductif en précise la signification et la raison d'être par rapport à la thématique.

Chaque notice bibliographique est accompagnée d'une image et d'un commentaire de longueur variable, qui fait ressortir les points forts du document en question et les raisons de sa présence dans la bibliographie.

Les ouvrages présentés dans la bibliographie sont reconnaissables grâce à un logo posé sur leur couverture.

Ils sont exposés ensemble, à un emplacement de la bibliothèque qui leur est destiné et mis à la disposition du public, qui peut les emprunter.

De format agréable, la brochure a été voulue telle un bel objet, histoire de ne pas contredire la thématique.

Les usagers des Bibliothèques municipales peuvent s'en procurer un exemplaire papier dans les différentes bibliothèques du Réseau et tout un chacun peut y avoir accès en ligne à l'adresse <http://issuu.com/bibliobmu/docs/doudouetmoi>

On pourrait se dire, malgré tout : « A quoi bon, puisqu'il existe des catalogues matières ? »...

... Et justement, quel est le sens de tout cela ?

Une bibliographie thématique n'est pas seulement une compilation de titres, bien que choisis par l'œil averti du professionnel et sélectionnés en connaissance de cause.

Le véritable intérêt et la valeur ajoutée de ce type de travail consistent dans la mise en contexte des titres, dans leur mise en perspective, donnée par le choix du classement.

C'est dans leur ensemble que les documents, même les plus déroutants, prennent tout leur sens. C'est surtout ce regard d'ensemble qui confère une âme et un caractère propre à une énumération de références et en fait un tout cohérent.

Une bibliographie thématique est aussi l'occasion et le prétexte pour porter attention à une section spécifique du fond de la bibliothèque.

Il ne s'agit pas de choisir entre les nouveautés proposées sur le marché, mais de mener des recherches approfondies et faire des commandes spécifiques.

La bibliographie est donc à l'origine d'un réassort en profondeur, cohérent et ciblé qui enrichit le fond de la bibliothèque en le rendant pertinent et intéressant.

Pour accompagner ce travail bibliographique, l'Espace Jeunesse de la Bibliothèque de la Cité propose – entre février et août 2010 – un centre d'intérêt autour du thème « Le livre, l'art et les enfants ».

Vingt-six vitrines mettent en scène certains chapitres de la bibliographie, et notamment le travail d'artistes qui, au cours de leur pratique, ont eu une réflexion de type pédagogique à l'intention des enfants, afin de les introduire à l'art et à une certaine qualité esthétique.

Quelques éditeurs de livres jeunesse en rapport avec l'art, ainsi que des collections emblématiques sont aussi présentés par le biais des vitrines.

Sept panneaux montés aux têtes de bibliothèques montrent comment un même artiste ou une même oeuvre sont traités par différents éditeurs.

Pour ne pas oublier le côté interactif, un jeu de piste accompagne le tout.

L'équipe de l'Espace Jeunesse a eu beaucoup de plaisir à mener à bien ce projet.

Nous espérons que le public en aura tout autant à le découvrir et à s'y plonger.

Vous pourrez aussi découvrir les nombreuses animations proposées par la bibliothèque sur le thème de l'Art à l'adresse

<http://www.ville-ge.ch/bmu/bibliotheques/agendabm/index.html>

Alessandra Bernasconi
(Bibliothécaire)



GOOGLE LIVRES

Voici un compte rendu partiel de l'excellent workshop sur Google Livres animé par Alain Jacquesson et Hubert Villard dans le cadre de la formation continue en Information Documentaire de la HEG Genève.

Introduction

La Bibliothèque cantonale et universitaire (BCU) de Lausanne est la première bibliothèque de Suisse et la première bibliothèque francophone à avoir conclu un accord avec Google pour la numérisation d'une partie de ses collections. A l'heure où l'opération touche à sa fin, Hubert Villard, directeur de la BCU au moment de la signature du contrat avec Google et Alain Jacquesson, ancien directeur de la Bibliothèque de Genève, nous ont livré leurs réflexions.

Combien de livres sur Google Books ?

Premier problème, Google ne fournit aucune statistique à ce sujet. Selon des estimations récentes, la base de données Google Books compterait près de 10 millions de livres. Environ 20% d'entre eux, c'est-à-dire 2 millions, seraient libres de droits et accessibles dans leur intégralité. Tous les livres numérisés par Google sont soumis à un processus OCR (Reconnaissance automatique des caractères), qui rend possible les recherches dans l'intégralité du texte.

Qu'est-ce que cela représente ?

A titre de comparaison, le WorldCat (1) d'OCLC, la plus grande base de notices bibliographiques au monde, compte 156 millions de notices. 10 millions sur 156, cela représente 6.4%. On est encore loin du rêve de la "bibliothèque qui contient tous les livres". Autre comparaison, cette fois en faveur de Google : Gallica (2) propose env. 950'000 livres, dont seul un tiers est accessible en mode texte.

Numérisation : le secret de Google

L'un des leaders mondiaux dans la production de machines à numériser les livres se trouve à Ecublens, dans le canton de Vaud. 4digitalbooks (3) propose

des machines capables de numériser 3'000 pages/heure, grâce à sa technologie d'aplatissement et tourne-page automatique. Chez Google par contre la numérisation se fait manuellement: ce sont des mains en chair et en os qui tournent les pages. Le secret (4) consiste à corriger a posteriori l'image numérisée en fonction de la courbure des pages; et de procéder à l'OCR sans abîmer les livres.

Les faiblesses de Google Books

- Les limites de l'OCR

La forme des lettres a beaucoup évolué depuis l'invention de l'imprimerie, et les programmes de reconnaissance automatique des caractères ne s'y retrouvent pas toujours. Un exemple, la forme du "S" confondue avec un "F" dans cet ouvrage (5) de la fin du XVIIIe siècle. Renverfant !

- Pas de contrôle de qualité

Trop long, trop coûteux: Google ne procède à aucun contrôle de qualité systématique, ni sur la numérisation, ni sur l'OCR.

- L'absence de notices d'autorité

C'est l'une des grandes faiblesses de Google Books par rapport aux catalogues de bibliothèque traditionnels. La forme des termes de recherche (auteurs, matières, etc.) ne fait pas l'objet d'une liste de référence. En conséquence, une recherche sous Emile Zola ne donnera pas les mêmes résultats qu'une recherche sous Zola Emile. Le problème s'aggrave encore lors de la recherche par matière ou par mots-clés. La recherche par collection est également impossible, vu la simplicité des notices bibliographiques, réduites au minimum.

Le business des notices bibliographiques

Pour pallier à ces défauts Google a conclu en 2008 un accord avec OCLC (6), gestionnaire de la plus grande base de données bibliographiques au monde. De cette collaboration devrait découler une amélioration substantielle de la qualité bibliographique de Google Books. Mais certains dénoncent le nivellement par le bas - i.e. des notices réduites au minimum - et la mainmise sur un bien financé par les collectivités publiques que sont les notices bibliographiques. En effet, le produit du travail des bibliothécaires - financé par les Etats - possédait une plus-value, qui pouvait être monétarisée au besoin, plus-value qui a disparu devant l'impératif d'intégration globale des notices bibliographiques dans des bases de données mondiales comme WorldCat (1). Ainsi la BN, et bientôt IDS et Swissbib (7), reversent "gracieusement" leurs notices bibliographiques dans WordCat afin de gagner en visibilité sur la toile.

L'accord (secret) entre Google et la BCU de Lausanne

- Non disclosure agreement
Rien du tout. Nichts. Pas une ligne. Les hommes de Google sont intraitables sur ce point. Les termes du contrat sont secrets. Ce qui est une pratique normale, paraît-il, a quand même valu quelques nuit blanches à M. Villard, qui aurait bien voulu partager ses inquiétudes avec certains collègues. Signature en mars 2007; durée du contrat: 6 ans.
- Aucune garantie de mise à disposition des ouvrages
Dans le contrat, rien ne stipule que Google s'engage à mettre à disposition du public les ouvrages numérisés, même ceux libre de droits.
- 100'000 livres, sinon rien
C'est le chiffre minimum pour rentrer en matière. Et pour être sûr que les ouvrages sont déjà tombés dans le domaine public, Google ne prend que les ouvrages publiés avant 1868. En Amérique la limite du domaine public est l'année 1923, mais en Europe les choses sont plus complexes. Posséder 100'000 livres publiés avant 1868 n'est pas donné à n'importe quelle bibliothèque. Même la BN n'y arriverait pas, selon l'une de ces collaboratrices.
- Répartition des coûts
Google prend en charge le transport des ouvrages - vers un endroit secret à l'étranger - les frais d'assurance, la numérisation, et la remise d'une copie des fichiers.
La BCU prend en charge la sélection des livres, la préparation des envois/réception, et la mise à disposition des notices bibliographiques en format MARC-XML et sous un autre format XML simplifié. A noter que la numérisation proprement dite représente environ 40% des coûts totaux d'une opération de numérisation.
- Répartition des bénéfices
Un pourcentage sur deux sources de revenus intéressait la BCU. Les bénéfices liés aux publicités contextuelles apparaissant sur les pages de Google Books, et la vente de ses livres au format EPUB pour les appareils électroniques de lecture (Kindle, etc.). Google n'a rien lâché.
- Sur la copie des données fournie par Google
La bibliothèque reçoit une copie des documents numérisés. C'est l'argument qui revient le plus souvent pour justifier l'intérêt de l'opération. A y regarder de plus près, les fichiers en question sont des images de scanner en format TIFF. Après négociation, la BCU

également a obtenu de recevoir une copie des documents après traitement OCR. Cependant il s'agit de données brutes, qui ne sont pas directement exploitables. Par ailleurs, leur utilisation est limitée au niveau de l'institution. La BCU, après un travail de reconstitution des documents numériques reçus de Google - travail qui n'a pas fait l'objet d'une estimation de coûts/temps pour le moment - pourrait théoriquement les mettre sur son serveur institutionnel SERVAL, mais ne pourrait en aucune manière les intégrer dans RERO DOC. La solution qu'adoptent toutes les bibliothèques du programme Google Books est identique: Intégrer dans leurs notices bibliographiques le lien URL vers Google Books. Google s'engage à maintenir des URL permanents.

Enrico Natale
Historien, rédacteur à www.infoclio.ch

Liens cités dans l'article

- (1) <http://www.worldcat.org/>
- (2) <http://gallica.bnf.fr/>
- (3) http://4digitalbooks.com/def_4db.htm
- (4) <http://thenextweb.com/fr/2009/10/15/google-le-secret-de-la-numerisation-des-livres/>
- (5) http://books.google.fr/books?id=gS4XAAAAQAAJ&source=gbs_navlinks_s
- (6) <http://www.oclc.org/fr/fr/global/default.htm>
- (7) <http://www.swissbib.ch/TouchPoint/search.do;jsessionid=79A23FDDB51A4C33ADDFD115E4838120.worker2?methodToCall=selectLanguage&Language=fr>



ALLO BIBLIO ECHOS



LIBRAIRIES BOUDEES, BIBIOTHEQUES PLEBICITEES

Comme déjà annoncé dans notre rubrique no 87(2008), la crise a redirigé les lecteurs vers les bibliothèques.

Statistiques à l'appui, la fréquentation des bibliothèques publiques a augmenté d'environ 12% aux Etats-Unis, avec un pic de 35% pour la bibliothèque municipale de Chicago.

La crise crée de nouveaux besoins. Les sorties étant trop onéreuses, les Américains retrouvent le plaisir de la lecture mais fuient les librairies.

En plus des emprunts aux bibliothèques, les sites d'échanges de livres ont également vu leur trafic augmenter de 25% *blog de Françoise Benhamou - Livres Hebdo, 23 décembre 2009*

[www.livreshebdo.fr/weblog/l-eco\(nomie\)-des-livres-24/372.aspx](http://www.livreshebdo.fr/weblog/l-eco(nomie)-des-livres-24/372.aspx)

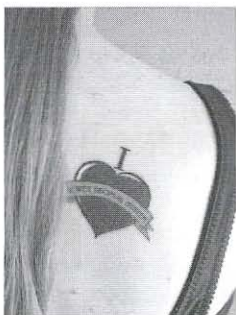
BAA TOUTE NEUVE

Après 18 mois de travaux, la Bibliothèque d'art et d'archéologie des Musées d'art et d'histoire de la Ville de Genève est heureuse d'accueillir les publics et les professionnels-les dans des lieux rénovés et selon les horaires habituels. Elle offre dans ses deux salles de lecture de nouvelles prestations, telles qu'un service de références et de formation des publics, le Wi-Fi, l'accès à Internet, des bases de données spécifiques sur l'art (ressources et images), des périodiques électroniques, une documentation et des ouvrages de références réorganisés.

www.ville-ge.ch/baa

Swisslib, 15 mars 2009

TATTOO POUR INDEXEURS



L'image [I heart Dewey Decimal System](#) est sous licence creative commons et provient de la galerie de L. Marie sur Flickr
Blog « [bibliomancienne.wordpress.com](#) »

RECYCLER LE MOBILIER URBAIN

Dans le Somerset, au sud de l'Angleterre, une ancienne cabine téléphonique rouge est devenue l'une des plus petites bibliothèques du royaume.

Les villageois se sont mobilisés pour créer cette bibliothèque incongrue en l'équipant d'étagères après avoir acheté pour 1 £ symbolique la cabine à la société BT.

La cabine- bibliothèque, compte une centaine de titres ainsi que des DVDs, des CD-Roms et des livres pour enfants. Elle est ouverte 365 jours par an et 24 heures par jour puisqu'elle reste éclairée la nuit !



<http://www.actualite.com/actualite/15337-angleterre-cabine-telephonique-bibliotheque-publique.htm>

EMPRUNTER UN BIBLIOTHECAIRE

Jusqu'en juin 2010, sur le campus universitaire *Croix-Rouge* à Reims, les lecteurs peuvent tester un nouveau service : emprunter un bibliothécaire pour se faire aider dans leurs recherches.

L'offre propose de gagner du temps et de l'efficacité en recourant à un professionnel de l'information. Le bibliothécaire sera utile pour connaître l'offre et les services de la bibliothèque, faire des recherches et évaluer les informations, mais aussi pour rédiger une bibliographie, mettre en place une veille documentaire, créer une page web ou un blog.

L'emprunt peut se faire dans les bureaux ou laboratoires du campus ou sur place à la bibliothèque.

Blog Le quotidien de Robert

<http://bibliothequepublic.blogspot.com/2010/01/emprunter-un-bibliothecaire-cest.html>

LA MARGE DES EDITEURS COMMERCIAUX

Aujourd'hui pour un éditeur, quelle différence de coût y a-t-il à produire un livre imprimé ou électronique ?

Les internautes, habitués à la gratuité, rechignent à payer leurs lectures et les récentes négociations entre éditeurs américains et Apple sont arrivées à un prix moyen de \$ 13.- pour un livre électronique.

Pour un livre relié aux Etats-Unis, le prix moyen est de \$ 26.-. Le libraire paie environ \$ 13.- à l'éditeur qui de son côté, a \$ 3.- de frais divers (stockage, envoi, copies retournées, etc.). L'auteur reçoit 15% du prix de vente.

Pour un livre électronique, vendu \$ 13.-, le fournisseur reçoit 30% de commission sur chaque vente et les royalties de l'auteur se montent à 25% du prix de vente.

Au premier regard, il semble que le livre électronique soit plus profitable aux auteurs, sauf pour un livre broché qui est vendu pratiquement au même prix qu'un livre électronique.

Les éditeurs peuvent réduire leurs frais et faire du profit en éditant en format broché. S'ils offrent un ebook à un prix similaire à l'édition brochée puis réduisent le prix, il leur sera de plus en plus difficile de couvrir les frais et de publier de nouveaux auteurs.

Si Amazon propose des titres en ligne pour Kindle à \$10.-, les éditeurs indépendants comme Barnes & Noble sont incapables d'être concurrentiels.

Pour l'industrie de l'édition, 70% des livres publiés sont déficitaires et seul le pourcentage restant permet d'assumer les coûts de production.

New York Times, Feb. 28, 2010
www.nytimes.com

BN ET GUIDES DE VOYAGE

La Bibliothèque nationale abrite une riche collection de guides de voyage sur la Suisse, rédigés dans les langues les plus parlées sur la planète et provenant de tous les continents, excepté d'Afrique.

L'exposition témoigne des clichés sur la Suisse qui ont progressivement émergé depuis deux siècles. Elle rappelle aussi que la Suisse fut l'un des premiers pays à pouvoir se visiter avec un guide touristique en poche.

Le premier ouvrage de ce genre a été publié à Zurich en 1793. On le doit à la plume et aux observations d'un médecin allemand.

L'exposition est conçue de façon à faire voyager le visiteur sur deux "routes". L'une traverse le pays d'ouest en est et l'autre du nord au sud.



Bibliothèque nationale,
du 12 mars au 27 juin 2010

ENTRE DEUX VAGUES ENTRE DEUX VAGUES DEUX VAGUES

KINDLE SOUS LE SAPIN

Noël 2009 aura vu pour la première fois les achats de livres électroniques dépasser ceux de livres papier sur le site Amazon.com.

Selon un communiqué du distributeur américain, la « liseuse » Kindle a été l'article le plus commandé dans la catégorie électronique du 15 novembre au 19 décembre.

Amazon a effectué des livraisons dans 178 pays.

Sans préciser le nombre d'articles vendus, la librairie en ligne a indiqué que 14 décembre avait été le meilleur jour avec 9,5 millions de commandes !

Le succès des livres numériques n'est donc pas surprenant étant donné le nombre de liseuses achetées !

Le Matin dimanche 27 décembre 2009



RECYCLAGE



A novel way to cover MacBook

La Société Twelvesouth crée des caches pour ordinateurs portables.

Comment faire du neuf avec du vieux !

Disponible seulement pour Mac... à moins d'être bricoleur, de voler l'idée et d'économiser 79,99 dollars.

<http://twelvesouth.com/products/bookbook/>



ARCHIVES HISTORIQUES DE QUOTIDIENS ROMANDS EN LIGNE

Après le Journal de Genève, c'est au tour de la Gazette de Lausanne d'être accessible, sans son intégralité, sur le site du Temps, où l'on trouve aussi le Nouveau Quotidien. La Gazette de Lausanne, qui s'est d'abord appelée Le Peuple Vaudois, a vu son premier numéro publié le 1er février 1798 (le titre Gazette datant de 1803). Cette opération a été menée avec le soutien de la BN, de la BGE et de la BCUL.

<http://www.letempsarchives.ch/>

Dans le canton de Neuchâtel, ce sont les deux quotidiens, l'Express dans le bas, l'Impartial dans le haut, qui ont entrepris leur numérisation, avec le soutien de la BN toujours, de la BPU de Neuchâtel et de la Bibliothèque de la Ville de la Chaux-de-Fonds. Pour l'instant toutefois seules les 10 dernières années sont en ligne, l'opération devant se terminer en 2012.

<http://www.lexpressarchives.ch/>

HORS-TEXTE

est le bulletin d'information de l'Association genevoise des bibliothécaires et professionnels diplômés en information documentaire (AGBD). Il est envoyé gratuitement trois fois l'an (mars, juin et novembre) à tous les membres de l'AGBD. Les personnes non membres ou les organismes peuvent s'y abonner au prix de Fr. 25.- l'an (ccp 12-20457-3)

ADRESSE DU SITE AGBD SUR LE WEB: <http://www.agbd.ch>

LE COMITE DE REDACTION

est composé de: Elisabeth Bernardi, Marie-Pierre Flotron, Eric Monnier, Malou Noetzlin, Danièle Tosi

ADRESSE

Rédaction de HORS-TEXTE / A.G.B.D.
Case postale 3494
CH - 1211 Genève 3

Concours no. 5 : où est-ce ?



Indice : entre rois et slam

Réponse à : eric.monnier@edu.ge.ch

ATTENTION

délade remise pour le prochain numéro

4 juin 2010

Afin de pouvoir vous envoyer HORS-TEXTE comme prévu, nous vous demandons de respecter ce déla. Merci d'avance!

SOMMAIRE

<i>Ce qu'ils ont dit</i>	2
<i>Editorial</i>	3
<i>Rapport d'activité 2009</i>	4
<i>Billet du président</i>	7
<i>Madeleine ou la passion bibliothéconomique</i>	8
<i>Notre expérience à Lettres-frontière</i>	10
<i>L'art, mon doudou et moi</i>	14
<i>Google Livres</i>	17
<i>Allo Biblio Echos</i>	21
<i>Entre deux vagues</i>	25

